



Vous avez pris la décision de changer votre comportement vis-à-vis des substances psycho actives. Pour vous aider à rompre avec la drogue et les autres substances psycho actives, vous avez demandé une hospitalisation à l'OASIS.

Objectif du séjour :

La démarche de soins que vous faites se caractérise par trois orientations :

1 – évaluer et prendre en charge vos problèmes de santé sur le plan physique et psychique, améliorer votre qualité de vie.

2 – réfléchir sur la relation que vous entretenez avec les substances psycho actives.

3 – comment mobiliser les capacités qui sont les vôtres pour faire face à cette relation de dépendance. Cela passe par une prise en charge psychologique, sociale et médicale.

Les engagements de l'équipe :

Afin de vous guider dans votre démarche de soins, nous nous engageons à :

- Mettre en œuvre nos compétences thérapeutiques pour vous soutenir médicalement, psychologiquement et socialement.
- Être disponibles et vous accompagner dans votre réflexion.
- Nous abstenir de tout jugement moral, et de garantir le respect de vos droits.
- Respecter le secret médical et professionnel et vous garantir l'accès à votre dossier médical
- Vous fournir toutes les informations nécessaires à votre santé et sur les substances psycho actives.
- Vous faire connaître les différents organismes sociaux ou de soins et les associations susceptibles de vous accompagner après votre séjour.
- Vous accompagner dans votre programme d'hygiène de vie.
- Vous aider dans la communication avec votre famille et vos proches.
- Jouer la transparence dans les informations qui vous concernent.



Vos engagements :

Vous vous engagez à :

- Effectuer un travail sur la fonction du produit dans votre vie
- Commencer à élaborer, avec l'équipe, des projets qui vous permettront de continuer votre parcours dans le soin
- Participer aux activités proposées par le service

Vous connaissez notre engagement et nous proposons de tenir le vôtre, c'est-à-dire :

- Respecter les règles énoncées dans l'objectif du séjour
- Respecter les règles de vie en communauté
- Respecter le règlement de fonctionnement

Les limites de l'engagement :

- Tout comportement violent, tant physique que verbal.
- Toute infraction aux règles de sécurité et d'hygiène.
- Toute introduction et/ou consommation de substances psycho actives.
- Toute activité pouvant gêner le séjour des autres patients.
- Tout objet jugé non approprié à la prise en soins pourra être interdit pendant la durée de votre séjour (T-shirt avec slogan, tenue non appropriée, images...)

Votre sortie du service serait immédiate après avoir défini avec vous un suivi plus adapté.

Fait le :

Lu et approuvé

NOM et Prénom du patient :

.....

Signature du patient :

NOM et Prénom du membre de l'équipe :

.....

Signature du membre de l'équipe :